

La guerre psychologique de 1945 à 1952 [fin]

Autor(en): **Wüst, René-Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La guerre psychologique de 1945 à 1952¹

(Fin)

C'est sur le plan extérieur qu'apparaissent de nos jours, d'une manière encore plus nette, les faiblesses de l'information suisse.

Il existe de l'autre côté de la Sarine un grand quotidien qui a réussi à maintenir, grâce à la valeur de ses informations particulières, un prestige qui dépasse le cadre européen. Il dépêche dans le monde entier des correspondants et des envoyés spéciaux, journalistes professionnels suisses qui ont, comme leurs confrères étrangers, les moyens de voyager, de se cultiver et de se renseigner sur place aux meilleures sources en échappant, autant qu'il est humainement possible de le faire, à l'influence des propagandes étrangères. Le nombre élevé des lecteurs de ce quotidien et l'ampleur exceptionnelle de ses ressources publicitaires lui donnent la possibilité de réaliser cette formule idéale que d'autres journaux suisses ne sauraient, évidemment, atteindre avec la même facilité.

C'est la raison pour laquelle certains d'entre eux ont compris depuis près de soixante ans — la « guerre psychologique » n'est pas un problème nouveau pour la Suisse ! — qu'ils avaient tout intérêt à collaborer sur le plan national. C'est ce qui les a amenés à créer en 1895 déjà l'Agence télégraphique suisse qui a réussi jusqu'à nos jours à maintenir son indépendance vis-à-vis de l'Etat et à mériter une réputation d'honnêteté qui fait honneur à notre pays. Les auditeurs des territoires occupés pendant la dernière guerre savaient bien le reconnaître lorsqu'ils disaient, après avoir écouté ses services d'information : « C'est vrai, puisque c'est la radio suisse qui l'annonce !... »

¹ Voir numéros 9 et 10 de la Revue Militaire 1953.

Mais ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix d'une lutte très difficile qui dure toujours et que le grand public ne connaît pas.

Le dernier conflit mondial venait de prendre fin lorsque, déjà, l'attention des rédacteurs en chef des journaux suisses était attirée par une note de la « Commission mixte presse politique », du 25 mai 1945, signalant les dangers nouveaux qui « menaçaient la formation de notre opinion publique ».

Cette note rappelait dans quelles conditions l'Agence télégraphique suisse avait été créée. A cette époque, disait-elle : « Les trois agences Reuter à Londres, Havas à Paris et Wolff à Berlin tenaient le haut du pavé. Elles étendaient leurs services aux pays où n'existait aucune institution semblable. Havas possédait des succursales à Genève et à Berne, Wolff à Bâle. Ces filiales étaient en relation directe, par contrat privé, avec certains journaux suisses. C'est ainsi que la presse romande dépendait essentiellement, pour son information, de Paris, alors que la Suisse allemande dépendait de Berlin tandis que la Suisse de langue italienne était laissée à son propre sort. Le besoin se faisait donc sentir dans la presse suisse de se débarrasser de ces influences exclusivement étrangères, s'il était possible.

« Ce n'est donc pas pour des considérations d'affaires, mais bien pour des raisons nationales que la presse se détermina à créer sa propre agence d'informations. Outre les éditeurs de journaux suisses, on trouve parmi les fondateurs une série de personnalités appartenant aux milieux économiques, politiques et militaires...

» Une démonstration supplémentaire de cette indépendance et de ce « nationalisme » suisse a été fournie par les efforts faits à la fin de la première guerre mondiale et, de nouveau, en 1922 et 1923, par l'étranger pour ruiner la confiance des diverses régions confessionnelles et linguistiques du pays dans l'Agence télégraphique suisse. On s'attacha alors à faire douter de sa neutralité et de son objectivité et à ébranler sa

base nationale, tout simplement afin de recréer les conditions même de concurrence internationale qui avaient conduit à la création de 1895. Il faut incontestablement escompter que l'avenir le plus proche nous réserve des offensives du même ordre...

» Les agences nationales se différencient extrêmement entre elles. A côté d'agences entièrement officialisées, jouissant du monopole des informations, il existe toute une gamme d'offices dépendant plus ou moins du gouvernement. Bien souvent créées comme entreprises indépendantes, ces agences sont tombées peu à peu sous l'influence ou sous la dépendance complète du gouvernement. Au cours de ces dernières années, notamment, alors que la propagande et la guerre des nerfs ont pris toute leur importance, cette évolution s'est accélérée.

» Pour juger des risques qui pourraient menacer la Suisse, dans l'après-guerre, dans le domaine de l'information étrangère, il est nécessaire de se rendre compte des conditions dans lesquelles se transmettent les nouvelles. Les dernières inventions techniques ont représenté pour la presse un facteur décisif dans le sens de la vitesse, du « tempo » de l'information. A cela s'ajoute la concurrence régnant entre les grandes agences. De la correspondance par lettres, on a passé au télégraphe, puis au téléphone. L'avènement de la radio-télégraphie et de la radio-téléphonie a permis l'usage d'appareils transcrivant directement les textes : à l'instant même où, dans n'importe quel point du globe, une dépêche quelconque est composée, elle peut s'enregistrer ailleurs. Les téléscripteurs, les « tickers », ces machines à écrire à distance qui, par fil, sont actionnées de centaines de kilomètres de distance, sont maintenant complétées ou remplacées par les radio-téléscripteurs ou transmetteurs en clair, qui permettent les mêmes opérations, sans recours au fil. Le progrès prochain permettra, peut-être, par le truchement du bélinographe et de la télévision, d'envoyer des pages entières de dépêches qui viendront s'inscrire sur le pupitre du rédacteur ou sur la machine à composer. De

précieuses secondes seront encore économisées ainsi par la presse, même si ces améliorations représentent des dépenses énormes. Les frais engagés rendront plus aiguë la concurrence entre les grandes agences étrangères et celles-ci chercheront, toujours davantage, à affirmer leur influence sur les journaux qu'elles desservent.

» Cette tendance, se joignant aux intentions toujours plus clairement marquées au cours de la guerre d'influencer partout la presse à des fins de politique et de propagande, pourrait bientôt aboutir à ceci que les grandes agences étrangères ne se contenteraient plus de simplement fournir du matériel d'information à l'A.T.S. Car celle-ci opère un choix entre les nouvelles, s'inspirant du point de vue suisse et non des intérêts de la propagande étrangère ou de ceux des agences. Le public ignore généralement que l'A.T.S. ne transmet aux journaux suisses qu'une partie des nouvelles qu'elle reçoit des grandes agences étrangères, soit que la place manque, soit surtout que, durant les dernières années, on ait assisté à un déferlement de matériel de propagande dangereux. On assiste déjà à des tentatives des grandes agences de resserrer leur empire sur les divers pays. Elles envisagent, même en Suisse, de « livrer au détail », c'est-à-dire de desservir directement les journaux.

» Ces efforts sont aussi stimulés par l'apparition à l'étranger, à côté des agences « historiques », de nouvelles entreprises. Déjà en 1906, l'« Associated Press », puis en 1907 l'« United Press » se sont créées comme agences américaines. Elles ouvrirent dans tous les pays importants des bureaux particuliers. « United Press », partout, a pour méthode de refléter la tendance politique dominante du pays où elle est installée. C'est pourquoi il arrive fréquemment qu'une information « U.P. », provenant d'un certain pays, à propos d'un certain événement, peut être en opposition avec une autre information « U.P. » venant d'ailleurs. Le début de la guerre a vu se multiplier les bureaux nationaux « U.P. » Quelques années auparavant, cette agence avait déjà pris pied en Suisse, fournissant directement aux

journaux des nouvelles étrangères. Peu de temps avant l'ouverture du conflit, à côté de ces deux agences américaines, une agence anglaise, la fameuse « Exchange Telegraph » entra en jeu, marquée d'un net caractère de propagande en faveur de la cause britannique, et plus tard alliée, venant ainsi compléter l'action de la vieille agence Reuter.

» Au début du régime de guerre en Suisse, lorsque le système du contrôle de la presse fut institué, il s'avéra précieux que des journalistes fussent adjoints comme experts à cette activité. Ceux-ci se souvenaient de la dangereuse situation qui s'était créée en Suisse pendant la dernière guerre où les portes étaient grandes ouvertes à la propagande étrangère et où plus de trente bureaux de propagande ou de presse avaient été créés, directement ou par des personnes interposées, par les gouvernements étrangers. A côté des grandes puissances belligérantes qui exerçaient ainsi une influence sur la presse et, par conséquent, sur l'opinion publique suisse, on trouvait encore, pour n'en citer que quelques-uns, des pays ou des entités comme la Pologne, la Hongrie, la Finlande, la Serbie, la Grèce, la Bulgarie, la Jeune-Egypte, la Lituanie, l'Ukraine, le Tyrol, l'Autriche allemande, la Russie, l'Arménie, la Roumanie, la Géorgie, la Yougoslavie, la Lettonie, Danzig, la Turquie, l'Albanie... »

Et la note que nous avons citée de conclure :

« Le danger qui consisterait à laisser la Suisse devenir un terrain de chasse pour les agences étrangères présente aussi un autre aspect. Les agences concurrentes ne pourraient, à la longue, maintenir leurs prix de dumping. Elles devraient revenir à des considérations purement commerciales. Nos journaux ne pourraient plus supporter les charges que d'un, tout au plus deux abonnements. La conséquence inévitable en serait que certains journaux suisses ne disposeraient, pour juger des événements étrangers, que de nouvelles Reuter ou « A.P. », ou « Agence France Presse » ou Tass exclusivement. De même qu'aux Etats-Unis existent de vastes cartels de presse, tels que la presse Hearst, la presse suisse serait divisée

en catégories d'après la tendance politique représentée par leurs fournisseurs de nouvelles étrangères. Que l'on songe seulement à ce qui se passerait, dans ce cas, à propos des grands problèmes d'après-guerre. La situation deviendrait simplement intenable, si les oppositions des diverses agences nationales se reproduisaient sur le théâtre suisse.

» Une intervention de l'Etat, dans cette hypothèse, ne pourrait être évitée que par une action de la presse suisse elle-même qui n'aurait d'autre ressource que de recréer sa propre agence nationale. C'est ce qu'elle avait fait, dans des circonstances analogues, en 1895. Mais cette «*recréation*» serait indispensable, car l'A.T.S. actuelle aurait certainement disparu dans l'intervalle.

» C'est pourquoi, comme les autorités, la presse suisse a grand intérêt à prendre à temps les mesures nécessaires pour éviter les développements que nous avons évoqués. Il n'est pas trop tard. Mais le danger doit être connu pour pouvoir être écarté. Le choix de la solution et des moyens est du ressort des organisations de presse, en collaboration avec les autorités ».

* * *

Huit ans, déjà, ont passé depuis que cette note a été rédigée.

L'Agence télégraphique suisse n'a pas disparu. Bénéficiant de la lutte courageuse que mène son directeur général, M. Siegfried Frey, elle a réussi à augmenter ses moyens financiers, ce qui lui a permis de parer au plus pressé et de développer un peu le réseau des correspondants qu'elle entretient à l'étranger.

Cependant, nous croyons avoir démontré, au cours de cette étude sur la guerre psychologique, que les dangers décrits par la Commission Presse Politique en mai 1945 n'ont fait que se préciser depuis la fin du dernier conflit mondial. Nous ne voyons pas que, sur ce plan-là, la Suisse se soit réarmée sérieusement ; on peut même, à notre humble avis, se demander si, en raison des progrès de la technique moderne, elle ne

sera pas toujours plus exposée aux entreprises des propagandes étrangères.

Certes, il ne saurait être question pour la Suisse de pratiquer ce que le document que nous venons de citer appelle bien maladroitement un « nationalisme suisse » en matière d'information. Dans la mesure où la Suisse disposera d'une presse, d'une grande agence nationale d'information, d'une radio et d'une télévision capables de former elles-mêmes notre opinion publique, de se renseigner directement à l'étranger, de nous donner par leurs propres moyens une image aussi fidèle que possible de la vie du monde, de présenter et de commenter tous les événements en fonction de notre intérêt national, nous aurions alors le plus grand avantage à multiplier nos sources étrangères d'information et à les mettre à la disposition de tous nos concitoyens. Ce serait pour eux un privilège inestimable, car s'il est un domaine où une politique autarchique serait inconcevable en Suisse, c'est bien celui-là.

Mais les conditions qui nous permettraient de pratiquer sans danger une politique aussi libérale — conditions qui ne dépendent que de l'effort dont notre pays serait capable — sont-elles entièrement réunies ? Nous ne le croyons pas.

Nous aimons à nous vanter de la diversité de la presse suisse. Sans doute, moralement et politiquement, cette diversité est-elle une grande force pour la Confédération. Tout en essayant de la préserver, ayons cependant la franchise de reconnaître qu'elle comporte aussi des faiblesses qui risquent de s'aggraver.

* * *

Ce qui nous amène à aborder deux questions qui paraissent essentielles :

- Les moyens financiers de la presse suisse.
- Le choix, la formation et la situation sociale de nos techniciens de l'information.

On pourrait résumer à l'extrême la première en rappelant que la presse suisse comptait en 1952 400 journaux imprimés

dans 230 localités, que 136 d'entre eux paraissaient dans des localités de 4000 habitants, que la Suisse alémanique ne comptait que 9 journaux tirant à plus de 50 000 exemplaires, la Suisse romande seulement 2, que le volume annuel des recettes de nos entreprises de presse varie entre huit millions et ... huit mille francs et qu'en moyenne, les dépenses rédactionnelles représentent 15 à 25 % de leurs dépenses totales.

Dans ces conditions, chacun comprendra que, pour beaucoup d'éditeurs de journaux, qui sont et, j'ajouterai, qui doivent être des hommes d'affaires, la tentation devient de plus en plus grande à notre époque de limiter à l'extrême leur budget rédactionnel, le nombre et les salaires de leurs rédacteurs professionnels, de se borner à répondre aux goûts les plus marqués de la majorité de leurs lecteurs, de réduire toutes les informations qui ne sont pas d'ordre local ou sportif, de se servir d'une paire de ciseaux et d'un pot de colle, et, pour le reste, d'avoir recours aux services d'agences — dont beaucoup deviennent de véritables Uniprix du journalisme — qui leur servent à des prix défiant toute concurrence des articles plus ou moins sensationnels et tendancieux qui ont déjà fait le tour de la presse mondiale. Beaucoup d'entre eux se servent de collaborations étrangères moins onéreuses que des collaborations suisses et l'on a même vu certains journaux, désireux de limiter encore leurs frais de déplacement, charger des journalistes étrangers établis en Suisse, et travaillant pour le compte de grands organes étrangers, de faire pour eux à titre accessoire des reportages sur des événements survenus en Suisse !

Si l'on considère la situation de leurs finances, il faut bien admettre que beaucoup de petits journaux, qu'ils le veuillent ou non, ne peuvent agir autrement. Mais alors, il faut reconnaître en même temps que, dans bien des cas, la « diversité de la presse suisse » n'est plus de nature à servir la défense spirituelle du pays.

* * *

Faut-il déplorer pour autant, comme d'aucuns l'ont déjà fait, la « commercialisation grandissante » d'une partie de la presse suisse ?

Indépendamment du fait que celle-ci est inévitable et en dépit de ses inconvénients, nous avons déjà dit pour quelles raisons nous persistons à penser que la liberté de l'information n'existera que si elle peut bénéficier des avantages d'une prospérité financière fondée sur la liberté économique. Nous avons dit aussi pourquoi le secteur de l'information suisse où règne la liberté d'expression la plus large nous paraît être précisément celui, limité il est vrai, qui ne se compose que d'entreprises de presse saines.

Je sais que beaucoup de nos intellectuels et de nos universitaires, hantés par l'idée pour le moins sommaire que « des puissances d'argent agissent dans les coulisses », auront, au premier abord, quelque peine à admettre cette conception. Je sais même que plusieurs d'entre eux, qui n'appartiennent pourtant pas à des milieux de gauche, seraient prêts à favoriser des solutions dirigistes au lieu de faire confiance au régime actuel de la presse suisse. Fort heureusement, le parti socialiste comprend des éléments beaucoup plus raisonnables qui craignent autant que nous de nouvelles interventions de l'Etat dans un domaine où notre liberté de pensée est en cause. N'est-ce pas la *Berner Tagwacht*, citée par Olivier Reverdin dans le *Journal de Genève* du 19 février 1947, qui écrivait :

Ce qui me semble le plus difficile à admettre, dans notre radio, c'est qu'elle constitue un monopole plus ou moins contrôlé par l'Etat. Or, autant les monopoles exploités dans l'intérêt de la communauté sont utiles quand il s'agit de l'économie, autant ils sont nuisibles dès qu'ils touchent à la vie de l'esprit. La presse, la littérature, la radio, le cinéma, le théâtre doivent être ouverts à tous les courants de l'opinion. A notre système, je préfère celui des Etats-Unis où les stations de radio rivalisent d'émulation selon les lois de la concurrence commerciale.

Mais alors, dira-t-on, si vous écartez toute solution de caractère dirigiste, si vous acceptez sans réserves les exigences qui permettent de gérer une entreprise de presse en fonction de son intérêt commercial, si vous admettez que l'on ne peut attendre d'un éditeur de journal qu'il fasse « de l'art pour l'art » et, du journalisme, une institution de bienfaisance, si vous prétendez même qu'un journaliste doit accepter cette situation en pensant que ce sera pour lui le meilleur moyen de servir la liberté de l'information et ses lecteurs, quelles solutions nouvelles proposez-vous pour la Suisse ? Comment pourrait-elle résister, mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, à la guerre psychologique ?

* * *

Au risque, je le sais, de paraître trop optimiste aux yeux d'administrateurs de journaux et de confrères beaucoup plus expérimentés que moi, on me permettra néanmoins de faire à cette question la réponse suivante.

Pour ma part, j'ai la conviction que, même sans augmenter les ressources financières dont disposent la plupart de nos rédactions, il serait possible dans bien des cas d'obtenir un rendement plus élevé de nos propres journaux, de les rendre moins vulnérables aux influences de l'extérieur, d'améliorer leur tenue tout en augmentant la faveur que leur accorde le grand public.

Il faudrait évidemment commencer par admettre que, dans la seconde moitié du vingtième siècle, le journalisme est devenu en Suisse, comme il l'est déjà à l'étranger, un véritable métier avec toutes les exigences que ce terme comporte. Le jour où cette idée aura été acceptée sans arrière-pensée par tous ceux qui participent de près ou de loin à l'administration de nos journaux, des progrès considérables pourront s'accomplir. Il sera beaucoup plus facile d'augmenter la « productivité » de nos journaux en utilisant un personnel mieux choisi, mieux formé, mieux rétribué parce que plus actif, mais peut-être, dans certains cas, moins nombreux. Souvent, une rationali-

sation de nos entreprises de presse, conduite par des gens du métier, permettrait de réaliser encore des économies qui nous étonneraient...

Je sais bien qu'il reste à vaincre ici et là de vieux préjugés, solidement ancrés dans l'esprit de nos concitoyens. Beaucoup d'entre eux vivent toujours dans l'idée valable au début de ce siècle qu'il suffit de savoir tenir une plume pour faire du journalisme, que, sans aucune préparation spéciale, n'importe qui peut se lancer dans cette voie ; ils ne savent pas comment l'information moderne a évolué autour de nos frontières depuis une cinquantaine d'années. En Suisse romande, nous vivons aussi dans l'idée du journalisme tel qu'il était exercé avant 1914 dans plusieurs de nos grands quotidiens par des hommes fortunés qui n'avaient pas besoin de leur salaire pour vivre et qui n'avaient pas de peine à participer, grâce à leurs relations et à leurs moyens personnels, à la vie d'une Europe qui était, à elle seule, le centre du monde. Aujourd'hui, ces conditions ont complètement changé et il faudra bien en tenir compte.

A tort ou à raison, nous croyons qu'il s'agit là non pas tellement d'un problème financier — comme beaucoup d'administrateurs de journaux le croient peut-être — mais, d'abord et surtout, d'un problème humain, technique et professionnel : il consiste à rendre à chacun de nos journaux sa personnalité ou, plus simplement, à préserver celle-ci. Si nous y parvenons, la « diversité de la presse suisse » demeurera un grand avantage. Sinon, elle finira par devenir nuisible.

N'est-ce pas M. Georges Rigassi, ancien directeur de la *Gazette de Lausanne* et président du Conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse, qui écrivait dans la *Revue de Suisse* du 20 octobre 1952 :

On nous accordera que la presse et l'information ne peuvent valoir que ce que valent les hommes et les femmes qui leur consacrent leur intelligence et leurs forces. Sans vouloir minimiser le rôle que jouent les moyens techniques dans l'organisation de

la presse, le problème majeur qui se pose est un problème humain. Tous ceux qui s'occupent de l'information exercent, on peut l'affirmer, une fonction publique et sociale de premier plan. Pour être dignes de cette tâche, il leur faut posséder des qualités professionnelles, intellectuelles et morales suffisantes. Il est donc absolument nécessaire d'assurer une solide culture générale et professionnelle à tous les journalistes, à ceux de la presse quotidienne comme aux rédacteurs et correspondants d'agences de presse, sans oublier les collaborateurs du journalisme radiophonique, les reporters de la radio, du cinéma et de la télévision, ces puissants instruments de diffusion de la pensée dont l'action sur les foules est si considérable. Le temps est révolu où il suffisait d'avoir des dons naturels, une bonne culture générale et une vocation irrésistible pour devenir un bon journaliste. Vu la complexité croissante des tâches qui incombent à la presse, il faut développer chez le journaliste le sens de ses responsabilités sur le plan politique et social et le doter d'une solide préparation. Il est indispensable, notamment, que les futurs journalistes suivent des cours portant sur les questions internationales, et ces cours ne devraient pas être réservés aux seuls spécialistes, mais être suivis par tous les futurs journalistes et rédacteurs d'agences.

Il y a encore beaucoup à faire dans le domaine de la formation professionnelle. Si, dans certains pays, elle se développe de façon rationnelle, il en est d'autres où cette formation est inexistante ou embryonnaire et où, par voie de conséquence, il y a pénurie de personnel vraiment qualifié, et c'est hautement regrettable, car tout porte à croire que l'élimination des fausses nouvelles est d'autant plus difficile que la formation professionnelle des informateurs est insuffisante. On ne peut que souscrire, à ce propos, aux recommandations émises par la commission spéciale de l'Unesco demandant que soient créées des bourses d'études pour futurs journalistes et employés d'agence et que l'on procède à l'échange, entre divers pays, de professeurs, d'experts de presse et de journalistes expérimentés.

Mais l'enseignement ne suffit pas s'il n'est pas complété et vivifié par la pratique et par l'expérience. Il est nécessaire que les boursiers et les futurs journalistes fassent des stages dans les services de différents journaux ou agences d'information. Un rédacteur chargé de la politique étrangère ou des informations étrangères, de même qu'un rédacteur d'agence, ne devraient pas être chargés de responsabilités personnelles importantes avant d'avoir accompli un stage pratique dans le quotidien ou l'agence où il est engagé et avant d'avoir subi des épreuves témoignant de ses aptitudes. Une formation poussée dans ce domaine peut, j'en ai la conviction, contribuer efficacement à faciliter le travail de dépistage des fausses nouvelles. Les professionnels chargés du service des informations assument de nos jours une responsabilité si lourde qu'ils doivent être au bénéfice d'une longue expérience et d'une perspicacité à toute épreuve. Avec leur aide, les débutants apprendront à séparer le fait du commentaire et de l'interprétation personnelle, à être constamment sur le qui-vive, à mettre en relief, cas échéant, les intentions de propagande contenues dans une dépêche. En présence d'une nouvelle importante pouvant avoir des conséquences graves, ils apprendront à en retarder la diffusion, voire à renoncer à toute publication plutôt que de risquer de lancer une nouvelle fausse ou tendancieuse, conformément à la règle que « mieux vaut être le second à publier une nouvelle vraie que le premier à en publier une fausse ». Ils apprendront à apprécier la mesure dans laquelle les diverses agences d'information sont dignes de confiance, à se tenir constamment au courant des changements qui peuvent intervenir dans leur direction et leur organisation, à ne pas se laisser surprendre, à suivre de près l'évolution des pays d'où proviennent les dépêches, à faire la critique des sources, etc. Enfin, on ne saurait achever ces réflexions sur la formation professionnelle sans marquer l'intérêt qu'il y a à s'efforcer de faire bénéficier les journalistes des conditions matérielles et morales qu'appelle l'importance de la profession.

Ces lignes de M. Georges Rigassi n'appellent de notre part qu'une seule précision, mais qui a son importance : la Suisse est certainement l'un des pays du monde où la formation professionnelle dont il parle est « inexistante ou embryonnaire ».

M. Georges Rigassi dit qu'il s'agit essentiellement d'un problème humain. On ne saurait trop le souligner. Quelle que soit la puissance des armes nouvelles que la technique moderne mettra à notre disposition, leur utilisation dépendra toujours de la valeur des hommes chargés de les servir.

Au début de la première guerre mondiale, le colonel Feyler, alors directeur de la *Revue militaire suisse* et critique militaire du *Journal de Genève*, lorsqu'il dénonçait les « manœuvres morales » de l'Allemagne de Guillaume II, écrivait déjà que la presse était à ses yeux « la garde protectrice du facteur moral qui domine tous les autres ».

Qui se soucie, aujourd'hui en Suisse, du sort de ceux qui la composent et qui servent chaque jour dans ses rangs ? Qui se préoccupe de réaliser par nos propres moyens le programme si bien tracé par M. Georges Rigassi ?

Attendrons-nous que de grandes organisations étrangères viennent s'installer sur notre territoire pour y entreprendre à leurs frais la formation de nos futurs techniciens de l'information ?

C'est là un sujet auquel, semble-t-il, nos élites ne sauraient demeurer indifférentes plus longtemps.

Lorsqu'ils ont créé en 1895 l'Agence télégraphique suisse, les éditeurs de journaux ont prouvé qu'ils étaient capables de faire preuve de solidarité et de s'unir pour défendre des intérêts supérieurs à ceux de leurs journaux.

Lorsque la radio s'est introduite en Suisse, leurs divisions, leurs rivalités les ont empêchés de pratiquer une politique aussi avisée.

En revanche, au cours de ces vingt dernières années, ils ont mis sur pied une puissante organisation professionnelle qui leur a permis de défendre avec succès les intérêts matériels

de toute la presse suisse. Nous avons parlé des lacunes et des faiblesses de celle-ci, mais aussi de ses qualités et de la résistance admirable qu'elle a montré pendant la dernière guerre au service du pays. Si elle a réussi à le faire, elle le doit aux éditeurs autant qu'aux journalistes. Est-ce se montrer trop optimiste que d'espérer que les uns et les autres sauront collaborer demain, beaucoup plus étroitement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, pour résoudre sur le plan suisse les problèmes nouveaux que la guerre psychologique, le développement de la technique et la concentration des moyens de l'information posent pour notre pays et, en particulier, pour faire du journalisme un métier digne de ce nom en suivant les conseils donnés par M. Georges Rigassi ?

Quant à savoir — pour revenir à l'aspect financier de ce problème — si le développement que la plupart de nos journaux ont connu depuis 1945, l'augmentation de leurs lecteurs et celle de leurs ressources publicitaires, les possibilités nouvelles que leur offriraient une rénovation et une extension de la publicité dans notre pays, ne leur permettraient pas de mettre en commun une infime partie de leurs ressources pour améliorer la qualité et la présentation de leurs informations d'origine suisse, pour créer, peut-être par le moyen d'ententes régionales, de nouveaux services dont bénéficieraient plusieurs journaux, je laisse à ceux qui connaissent mieux que moi la situation financière actuelle de nos entreprises de presse et celle de nos grandes agences de publicité le soin de dire si elles seraient capables de supporter — non seulement dans l'intérêt de la collectivité, mais aussi dans leur propre intérêt commercial — quelques sacrifices nouveaux.

* * *

Si elle se montrait capable de résoudre les tâches qui correspondent à ses responsabilités nouvelles, la presse suisse serait, semble-t-il, d'autant mieux placée pour refaire de notre pays une « démocratie directe » en montrant à notre

peuple l'intérêt qu'il aurait à exiger — au moment où s'engagera la discussion sur la revision de l'article constitutionnel relatif à la liberté de la presse — que soit reconnue en Suisse une notion nouvelle : celle du « droit à l'information ».

Nous pourrions alors nous inspirer utilement de la déclaration suivante qui a été faite le 5 juin 1952 au cinquième congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, à Bruxelles, par son vice-président M. Erwin D. Canham (USA) qui a dit notamment :

Nous avons découvert que la liberté de la presse et la liberté de l'information représentent deux choses différentes. La liberté de la presse, c'est-à-dire le droit de publier, sans l'ingérence du gouvernement, des journaux qui donnent et commentent des nouvelles, est garanti par la Constitution américaine. Les tribunaux et l'opinion publique comprennent et protègent ce principe. Mais la liberté de l'information — le droit d'avoir accès aux nouvelles — est beaucoup moins comprise ou pratiquée.

Notre concept d'un gouvernement libre renferme cette idée fondamentale : par la presse, le peuple doit avoir accès aux archives officielles, aux documents publics, aux actes des corps politiques, etc.

Nous contestons que les personnages officiels aient le droit de décider ce qu'il faut faire connaître au public : nous admettons cependant que les nouvelles ayant trait à la sécurité nationale constituent des exceptions. Nous luttons sans cesse pour faire prévaloir « le droit de connaître et de savoir ». Ce qui s'oppose le plus à ce droit, c'est, selon nous, l'envahissante bureaucratie. Nous n'ignorons pas que, souvent, la presse tarde à soutenir la véritable liberté de l'information et dirige mal ses efforts. Nous croyons que, dans bien des régions, le gouvernement affirme et met en vigueur la doctrine d'après quoi les autorités décident ce qu'il faut rendre public et ce qu'il faut taire. Or, nous le disons avec insistance, c'est aux fonctionnaires qu'il incombe d'expliquer ou de justifier toute dissimulation des faits et le procédé normal consiste à publier les actes officiels plutôt qu'à les tenir

secrets. Nous pensons que les journalistes doivent être infatigables, scruter les recoins des ministères, chercher à découvrir les abus comme à montrer aussi quels sont les administrateurs fidèles qui méritent une récompense.

La presse est l'une des rares armes qui puisse refréner l'incompétence et la corruption dans les gouvernements. Les journaux sont les défenseurs de la liberté. Il nous faut sans cesse revendiquer le droit de découvrir et de transmettre aux lecteurs ce qu'il faut savoir.

Pour cette tâche, il est indispensable que les journaux se groupent entre eux d'une manière efficace.

En conclusion, la notion qui me paraît vraiment importante est celle des droits du public. La presse est gardienne de ces droits. C'est cela que nous devons faire comprendre. Il faut que le public lui-même ait conscience de ce que les journaux agissent en son nom.

Il reste à démontrer aussi au peuple suisse — il suffirait de s'en donner la peine — qu'il ne sera souverain sur le plan cantonal et sur le plan fédéral que le jour où il sera informé. Alertée par ses groupes de Suisse romande, la Nouvelle Société Helvétique a déjà commencé en 1953 à poser cette question essentielle devant l'opinion publique.

* * *

Le monde, écrivait quelques jours avant sa mort en 1946 le grand philosophe russe Nicolas Berdiaeff, est pénétré de haine et de mensonge. Chacun se figure ou est incité à croire que, l'adversaire n'ayant pas qualité humaine, il a le droit — sinon le devoir — de l'anéantir. A cet égard, la décadence présente est effroyable... Le monde entier est dominé par la peur. Voilà la psychose qu'il s'agit de dénoncer. Voilà le plus impérieux devoir des intellectuels.

Comment ne pas rapprocher ce testament spirituel de cet autre avertissement donné au moment où il allait quitter la Maison Blanche — après y avoir présidé, par la force des choses, au développement des armes atomiques et psycholo-

giques américaines — par le président Harry S. Truman, qui disait dans son dernier Message au Congrès du 7 janvier 1953 :

L'un des facteurs qui peuvent amener notre défaite est la crainte, la peur qui mine notre foi, qui sape nos libertés, qui pousse les citoyens les uns contre les autres.

Les signaux d'alerte sont déjà donnés. Le processus de corrosion a déjà commencé.

La peur est un ennemi intérieur. Si nous ne l'extirpons pas, elle pourra détruire le mode de vie que nous désirons tant protéger... »

Hélas, tout permet de penser que la seconde moitié de notre siècle verra se perfectionner l'« arme psychologique », que les « ingénieurs d'âme » se multiplieront, que le progrès technique leur offrira des possibilités insoupçonnées, que, pour un pouvoir politique qui aura encore étendu son influence sur notre vie économique et sociale, la tentation sera toujours plus grande d'asservir, par des méthodes scientifiques, les esprits, de les mécaniser, de traiter l'opinion publique comme si elle n'était qu'une vulgaire matière première, et de violer ainsi notre bien le plus précieux : la liberté de pensée.

Je sais que notre petite Confédération ne peut songer à exercer la moindre influence sur les destinées du monde. On me permettra cependant de souhaiter qu'elle conserve dans le monde d'aujourd'hui une ambition, celle de contribuer par ses faibles moyens à la défense de la personne humaine, c'est-à-dire à la lutte contre la guerre psychologique, contre toutes les propagandes qui servent à répandre la peur, à déformer la vérité. En songeant au rôle utile qu'une information suisse, honnête et indépendante, a rempli dans le passé, j'espère encore qu'elle y parviendra.

Capitaine RENÉ-HENRI WÜST
